

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : comment protéger les entreprises ?

LE gouvernement et la Confédération patronale gabonaise (CPG) sont en discussion pour déterminer le régime à appliquer au secteur privé, afin de limiter les risques de récession. Des propositions ont déjà été validées par les deux parties.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

FACE aux risques économiques que la propagation du Covid-19 et la crise sanitaire actuelle font courir à notre pays, la Confédération patronale gabonaise (CPG) a mis en place un comité de veille et de concertation pour formuler au gouvernement ses propositions pour une réponse efficace du secteur privé. Ces mesures, déjà discutées entre le gouvernement et la CPG, font toujours, pour certaines d'entre elles, l'objet de négociations au sein du comité

de crise Gouvernement/CPG. Mais en attendant l'aboutissement de ces discussions, des propositions ont déjà fait l'objet d'un consensus entre le gouvernement et le patronat, lesquelles sont en phase avec l'objectif de confinement progressif recherché par les pouvoirs publics.

Il s'agit de la mise en congé des travailleurs non essentiels qui y ont droit et le souhaitent ; la mise en télétravail des employés qui le peuvent ; l'organisation, si possible, du travail à mi-temps ou en rotation à la charge de l'entreprise, et la suspension des activités non essentielles.

Par ailleurs, les négociations relatives à la simplification de la procédure de mise en congé technique pour les entreprises véritablement sinistrées avec la contribution de l'employeur (la CPG a demandé 30%) et du gouvernement sont toujours en cours.

"La mise en œuvre immédiate de ces mesures par toutes nos entreprises, en tenant compte bien sûr de certaines spécificités



Le président de la CPG, Alain Bâ Oumar.

sectorielles, doit illustrer notre engagement aux côtés du gouvernement et des populations dans la lutte contre cette pandémie

qui nous concerne tous, avec pour objectif principal, pour ce qui nous concerne, la protection de l'ensemble de nos collabora-

teurs et de notre clientèle, tout en assurant la continuité de nos activités", a indiqué le président de la CPG.

Les propositions de l'Oseg pour protéger les PME

MSM
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION " Osons entreprendre Gabon (OSEG)", plateforme qui réunit plus de 300 jeunes entrepreneurs gabonais, a proposé, le mardi 24 mars 2020, dix-huit mesures susceptibles d'aider les TPE, les PME et PMI à supporter les effets induits par la crise consécutive à la pandémie du Covid-19. Ces propositions, estime le bureau exécutif de l'association, devraient permettre d'atténuer les risques de banqueroute auxquels sont exposés ces petits opérateurs économiques. Parmi-elles-ci figurent : la mise en place d'un comité de veille économique piloté, conjointement, par les ministères de l'Economie et des PME, dans lequel le patronat et toutes les plateformes entrepreneuriales siègeront en tant que membres ; la mobilisation de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour accorder des lignes de crédit (2



Les membres de l'Oseg au sortir de leur conclave.

000 000 à 100 000 000 de francs), pour financer la trésorerie dont les entreprises pourraient avoir besoin, à cause de la pandémie ; le report des délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (CNSS, CNAMGS, impôts). Afin de garantir les emplois, l'Oseg suggère également au gouvernement, la prise en charge par l'Etat des salaires des employés des TPE, PME et PMI, d'un montant forfaitaire maximum de 250 000 francs pour garantir les emplois ; la subvention des entreprises locales e-commerce et de livraison pour limiter les mouvements de personnes ; la

subvention de tous les produits vivriers produits sur l'ensemble du territoire national et en assurant l'acheminement vers les centres urbains à forte densité de population. Ou encore, la non-suspension des services d'eau, d'électricité, de téléphone fixe et d'internet pour cause d'impayés. "Toutes ces propositions ont pour objectif de protéger les PME et les petites structures. L'Oseg affirme sa disponibilité à participer au comité de veille économique, pour contrer les effets néfastes de la pandémie du Covid-19 sur l'économie nationale", a indiqué son président,

UBA : une contribution financière pour le Gabon

MSM
Libreville/Gabon

Le Groupe United bank for Africa (UBA) a annoncé, le 26 mars dernier, le décaissement de 14 millions d'euros (plus de 8,3 milliards de francs) afin de soutenir la riposte globale panafricaine contre la pandémie mondiale du coronavirus.

Le groupe bancaire panafricain a précisé que 2,5 milliards de francs de cette enveloppe seront alloués aux pays africains où la banque est implantée, dont le Gabon. Les structures médicales desdits pays recevront également 1,6 milliard de francs. Le reste sera principalement alloué au Nigeria, où la banque va financer un centre médical à Lagos,



Le siège social d'UBA qui vient de soutenir notre pays.

avec "des lits pour l'isolement des patients et des équipements d'unités de soins intensifs".

"Ce don va représenter un soutien important et opportun au Nigeria et à 19 autres pays africains, en leur fournissant du matériel médical de secours, des équipements de soins essentiels et une assistance financière aux gouvernements", a annoncé le Groupe UBA.